

LE COTENTIN S'APPRÊTE A SOUTENIR 33 NOUVEAUX PROJETS DE PROXIMITÉ

Ce mardi 17 novembre, le Président David MARGUERITTE a visité la structure réaménagée en espace d'accueil pour les jeunes enfants de Digosville, aux côtés du Maire Serge MARTIN. Lors de cette rencontre, le Président a réaffirmé la volonté de l'agglomération de soutenir les projets de proximité. *« En abondant aux initiatives portées par les communes, l'agglomération soutien également l'économie locale. Lors du prochain Conseil communautaire, je proposerai à l'assemblée 33 nouveaux dossiers déposés au second semestre 2020 par les communes via la Commission d'attribution des Fonds de Concours. L'agglomération engagera alors près de 1,2M€ pour les financer »*, a annoncé le Président.

Cette volonté de soutenir les projets de proximité sera amplifiée avec la mise en place de la Cellule d'accompagnement à l'émergence des projets communaux

présentée par le Président, David MARGUERITTE en septembre dernier. Avec cette cellule, l'agglomération souhaite jouer son rôle de facilitateur et aider les communes dans leurs démarches afin de permettre à leurs initiatives de sortir de terre. Pour rappel, actuellement ce sont près de 15 millions d'euros de projets qui ont été financés auprès des communes dans le cadre de contractualisation avec l'Etat, la Région, le Département ou l'agglomération et qui restent en attente de finalisation.

Dans le contexte actuel, les Fonds de Concours et la Cellule d'Accompagnement participent ainsi pleinement à la relance économique du territoire.

Les Fonds de Concours

Pour rappel, la Communauté d'agglomération du Cotentin a décidé de consacrer une enveloppe annuelle de 2.5 M€ pour concourir au financement des projets communaux par une politique d'attribution de Fonds de Concours.

Sur dossiers présentés par les communes, l'agglomération décide de soutenir les projets qui :

- Participent à l'atteinte des objectifs de la feuille de route stratégique de l'agglomération ;

- Contribuent à l'exercice des compétences rétrocédées aux communes ;
- Contribuent à un aménagement équilibré du territoire.

Sur la période 2018-2020, l'agglomération a ainsi retenu 135 dossiers déposés par les communes. 27 d'entre eux ont été soldés.

Sur l'enveloppe globale de 7,5 M€ (2,5M€ par an), près de 6,3M€ ont ainsi été accordés. Le reste de l'enveloppe disponible de 1,2M€ vient d'être attribué pour soutenir les 33 nouveaux projets éligibles.

Le projet de Digosville : une réponse aux attentes des habitants

La commune de Digosville avait sollicité l'agglomération et la Commission d'attribution des Fonds de Concours en 2018 pour un projet d'aménagement et d'extension des locaux de l'ancien Pôle de Proximité de la Saire pour accueillir les jeunes enfants de 0 à 16 ans. Cet équipement devait permettre de développer l'activité d'une assistante maternelle et répondre ainsi à une problématique rencontrée régulièrement par les familles pour la garde des enfants.

L'aménagement et l'extension de ces locaux prévoyait :

- Un espace d'accueil ;
- Un bureau ;
- Une pièce commune de 38m² ;
- Une cuisine ;
- Une laverie ;
- Trois chambres de 8,61m², 11,92m² et 13,71m² ;
- Une salle d'eau.

Alors que les établissements et les services d'accueil des jeunes enfants sont insuffisamment représentés dans

les communes rurales, ce projet participe pleinement à un aménagement du territoire. En 2019, l'agglomération avait alors alloué une subvention de 50 000 € pour soutenir ce projet d'un coût global de 287 200 €.

L'ouverture prochaine de ce nouvel équipement montre la mobilisation initiée par l'agglomération du Cotentin et son apport pour apporter une réponse concrète aux attentes des communes et des habitants.